

# Chapitre 5

## TOXTRAINER

### Et après?

### Assurer le suivi de la formation en entreprise



## 1. Pourquoi un suivi ?

---

La formation est plus qu'un événement ponctuel limité dans le temps. Si elle a atteint son objectif, une dynamique est initiée.

- Les travailleurs ont pu évoluer vers un meilleur contrôle du risque chimique dans la mesure où ils ont pu s'exprimer librement et obtenir même partiellement certaines réponses concernant les dangers chimiques. Grâce au dialogue, ils ont pu découvrir ou redécouvrir les ressources d'informations auxquelles ils pourront faire appel. Enfin, la prise en compte de leur expertise particulière donne un sens et une cohérence à la gestion dynamique des risques.
- D'autre part, les formateurs ont pu entendre les travailleurs, répondre à leurs questions et rechercher avec eux des solutions adaptées en matière de prévention. Ils ont ainsi participé à un processus qui a conduit à une modification de leurs propres représentations.

La dynamique initiée par la formation doit être poursuivie pour que la gestion dynamique des risques s'inscrive dans le fonctionnement de l'entreprise avec la collaboration des différents acteurs susceptibles d'y jouer un rôle : l'employeur, la ligne hiérarchique et les représentants des travailleurs.

## 2. Les étapes du suivi

---

### 2.1 Réunion d'évaluation entre les deux formateurs

Très vite après la formation en entreprise, les formateurs se réuniront pour évaluer ensemble l'expérience : ses points forts et ses points faibles, les enseignements à en tirer. Ci-après, une liste des points qui pourraient être abordés.

- Gestion des contenus de la formation et des méthodes d'animation
- Aspects organisationnels et logistiques
- Qualité de la production du groupe
- Relation avec les participants
- La co-animation : « Comment avons-nous fonctionné ensemble ? »
- Enseignements à tirer de l'expérience

*Et, en vue des points 2.2 et 2.3 du présent chapitre,*

- Planifier le suivi de TOXTRAINER

### 2.2 Suivi des améliorations proposées par le groupe

Cette étape concerne les améliorations proposées lors de l'unité PREVENTION+.

*Tout au long du suivi, respecter l'accord de confidentialité pris avec le groupe*

Le suivi prévoit que les conseillers en prévention rendent compte, à différents acteurs de l'entreprise, de différents éléments importants issus de la formation. Pour respecter l'accord de confidentialité, il est toutefois essentiel qu'ils évitent d'associer à des dires ou à des faits, des individus précis.

### 2.2.1 Présentation des propositions et plan d'action

Les propositions devraient être présentées dans le cadre d'une réunion du CPPT ou d'une réunion regroupant les acteurs susceptibles de jouer un rôle dans la gestion des risques chimiques : employeur, ligne hiérarchique, représentants des travailleurs, conseillers en prévention.

Cette réunion pourrait être gérée comme suit :

- **Présentation, par les conseillers en prévention, d'un bilan succinct de la formation.**  
Pour ce faire, se référer à la réunion d'évaluation (voir point 2.1 du présent chapitre)
- **Présentation des améliorations proposées par le groupe.**  
Pour ce faire, utiliser les affiches réalisées lors de l'unité PREVENTION+. Préciser qu'un retour sera donné au groupe quand aux suites réservées à ses propositions.
- **Discussion et prise de décision (plan d'action)**  
Il est ici essentiel d'aboutir à des décisions concrètes et planifiées (Quoi ? Qui? Quand ?).  
Si des améliorations exigent une étude approfondie, envisager de créer un groupe de travail.  
Pour alimenter la réflexion, se référer éventuellement à l'annexe Les 15 facettes de la prévention - Evaluation d'une situation de travail présentant des risques chimiques.
- **Rédaction et approbation par tous d'un compte-rendu des décisions prises.**  
Préciser qu'il sera diffusé aux participants de la formation.

### 2.2.2 Retour au groupe

Diffuser le compte-rendu des décisions prises.

Réunir le groupe plus, éventuellement, d'autres travailleurs concernés par les améliorations, une seule fois ou, éventuellement plusieurs fois si l'implémentation des améliorations est étalée dans le temps et/ou si le plan d'action est modifié en cours de route.

Présenter les décisions prises et le plan d'action envisagé, en justifiant clairement tout aménagement ou tout rejet d'une ou plusieurs propositions.

Pour ce faire, réutiliser les affiches réalisées lors de l'unité PREVENTION+ et prévoir une ou des affiches présentant les décisions prises.

Pour signifier clairement le soutien de l'employeur et du reste de l'entreprise vis à vis des améliorations prévues, il est suggéré d'inviter à cette réunion, l'employeur et/ou un membre de la ligne hiérarchique.

### 2.2.3 Mise en œuvre des améliorations

Les conseillers en prévention ne prendront pas nécessairement en charge eux-mêmes tous les aspects des améliorations. Toutefois, étant des acteurs clés dans le processus initié et dans la prévention des risques dans l'entreprise, il leur reviendra sans doute de veiller au respect du plan d'action prévu. Il semble même indiqué que le conseiller interne soit le coordinateur des différentes tâches à réaliser.



## 2.3 Poursuite de la gestion dynamique des risques

Au-delà des améliorations initiées par la formation, la gestion dynamique et participative des risques devra être poursuivie à moyen et long terme. Il s'agira de mettre en œuvre une stratégie articulant diverses actions et diverses ressources.

- Poursuivre l'évaluation des risques en utilisant des méthodes appropriées : REGETOX (voir annexe), EASE (voir annexe : Sources de références) ou toute autre méthode disponible, en ce qui concerne les risques chimiques.  
Dans le cadre de l'évaluation, songer à prendre en comptes tous les aspects du risque : voir annexe Les 15 facettes de la prévention - Evaluation d'une situation de travail présentant des risques chimiques.
- Poursuivre l'amélioration de la prévention en s'inspirant, par exemple de l'unité PREVENTION+ de TOXTRAINER ou en ayant recours à la stratégie SOBANE-Agents chimiques qui a le mérite de combiner évaluation des risques et gestion des risques selon une approche participative.
- Selon les besoins émergeant au fil de la gestion dynamique des risques, organiser de nouvelles séances d'information ou de formation des travailleurs : approfondir certaines unités de la formation TOXTRAINER avec les travailleurs l'ayant déjà suivi, répéter l'expérience TOXTRAINER avec de nouveaux groupes de travailleurs, avoir recours à d'autres stratégies de formation ou d'information...
- Au travers des différents aspects de la gestion dynamique des risques, continuer à consulter les travailleurs et à solliciter leur participation.